

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 16 ET 17 DECEMBRE 2013**Point 3.1.6 de l'ordre du jour****Réalisation de collecteurs à la Route de l'Intyamon****1. Introduction**

Avant l'ouverture de la route de contournement de la H189, la route de l'Intyamon faisait partie du réseau cantonal. De ce fait, les eaux de surface étaient reliées à la canalisation de la route cantonale. Cette dernière se jette dans le ruisseau de Prâ Melê, à environ 700 m en aval de l'Accrochage-Sud.

Deux variantes ont été étudiées, soit une solution commune ou la séparation des eaux communales et cantonales. La solution prévoyant le raccordement des eaux de surface dans les collecteurs cantonaux implique une participation de la ville aux frais d'entretien du collecteur cantonal ainsi que sur le traitement des eaux de pluie. Les coûts ainsi engendrés rendent la variante séparée plus intéressante techniquement et financièrement.

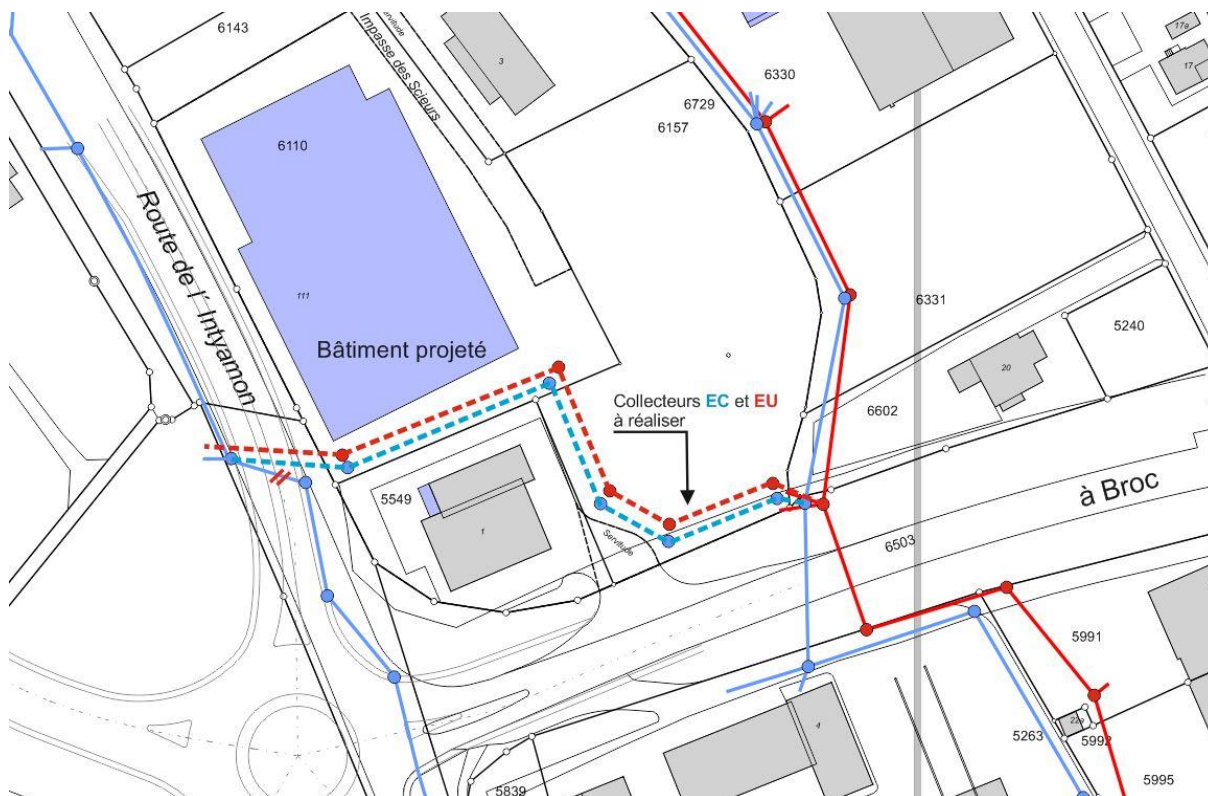
Les travaux de réaménagement de la route de l'Intyamon prévus dans le crédit des mesures d'accompagnement sont planifiés dès 2015. Un bâtiment commercial et administratif est en projet et le tracé des futurs collecteurs emprunte la parcelle. De plus, un projet de réaménagement de la route cantonale entre Bulle et Epagny est à l'étude. Le canton prévoit la réalisation de pistes cyclables et la mise aux normes de l'évacuation des eaux de routes.

Le projet prévoit donc la mise en place d'un collecteur d'eaux claires de diamètre 500 mm sur une longueur de 140 m. En parallèle à la réalisation du collecteur d'eaux claires, un collecteur d'eaux usées diamètre 250 mm sera mis en place en prévision d'un développement du secteur Pré de Chêne.

Au vu de ce qui précède, il est nécessaire de coordonner les travaux de déviation des collecteurs communaux avec les autres interventions faites dans le secteur.

2. Description du projet

De nouveaux collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées sont construits et raccordés sur les canalisations communales existantes. Ils ont un diamètre de 500 mm, respectivement 250 mm et une longueur d'environ 150 m.



3. Coût des travaux

Fr. 350'000.--
=====

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 350'000.-- pour la réalisation de collecteurs à la Route de l'Intyamon.

Financement : par emprunt de Fr. 350'000.-- auprès d'un établissement financier

Amortissement : par le biais des taxes d'épuration

Intérêts : 3 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire général

J.-M. Morand

Le Syndic

Y. Menoud